

DEPARTEMENT DU JURA  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
d'ASSAINISSEMENT  
PA2M

Siège Social :  
**MAIRIE D'ARBOIS 39600**  
Secrétariat : le jeudi de 10h00 à 12h00  
Tél : 03 84 66 55 55 (mairie d'Arbois)

## Extrait du registre des délibérations

### Objet : Election des vice-présidents - 2026-03

L'an deux mille vingt-six, le 12 février à 9h, le Comité Syndical dûment convoqué en date du 21/11/2025, s'est réuni en mairie d'Arbois.

Délégué(e)s en exercice : 8 Quorum : 5 Présent(e)s : 8 Absent(e)s : 0 Pouvoir(s) : 0

PRESENTS (8) : BEAUPOIL Jean-Luc et PETIT Léo, Pupillin ; BOUDRY Jeanne et CHUARD Valentin, Arbois ; BOUSSARDON Claude et LABBEZ Alain, Mesnay ; GAHIER Dominique et DULAC Caroline, Montigny les Arsures.

SECRETAIRE : PETIT Léo, Pupillin

Vu l'arrêté préfectoral du 22/12/2026 n° 39-2025-12-22-00003 portant création du syndicat intercommunal d'assainissement PA2M ;

Vus les statuts du Syndicat PA2M, tel qu'approuvés par l'arrêté préfectoral sus-cité ;

Vu l'article L5211-2 du CGCT qui rend applicable au Président les dispositions du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L2122-4 du CGCT, selon lequel « le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue (...) » ;

La présidente procède à l'appel des candidatures pour le poste de 1<sup>er</sup> vice-président. M. Léo PETIT est seul candidat. Après scrutin, M. Léo PETIT est élu avec 8 voix et est donc déclaré 1<sup>er</sup> vice-président.

La présidente procède à l'appel des candidatures pour le poste de 2<sup>ème</sup> vice-président. M. Alain LABBEZ est seul candidat. Après scrutin, M. Alain LABBEZ est élu avec 8 voix et est donc déclaré 2<sup>ème</sup> vice-président.

Pour copie conforme et certification,

Mme Jeanne Boudry, présidente



S.I.A. PA2M  
Mairie d'Arbois  
10 rue de l'hôtel de ville - 39600 ARBOIS  
pa2massainissement@proton.me